

# Saint Genis sur Menthon



Bulletin Municipal // n°30 2019



# Sommaire

---

Le Mot du Maire .....p1

## la Vie Communale

Budget 2018 .....p2

Nouvel employé communal .....p3

Etat Civil .....p3

Hommage à Brigitte Bozonnet .....p3

Voirie .....p4

Zéro Phyto .....p4

Réseau d'eau potable .....p4

Les ordures ménagères.....p5

Sécheresse .....p5

Activité « Urbanisme » .....p5

SCoT .....p5

Les supports  
de communication numérique .....p6

Un logo pour la commune .....p6

Bâtiment agricole .....p6

Les Bâtiments Communaux.....p7

Le Comité des Fêtes anime le village .....p8

CCAS.....p9

Bibliothèque .....p10

Les Conscrits .....p10

Emplois d'été .....p11

Fleurissement.....p11

Centenaire 1918.....p12-13

Commémoration du 11 novembre .....p13

FNACA.....p14

Projet d'école .....p15

Pour entrer dans la cour des grands .....p16

Le RPI.....p16

## la Vie Associative

La Cantine scolaire .....p17

Sou des écoles.....p17

Le Club des Anciens.....p18

Les Donneurs de Sang .....p18

Société de Pêche .....p19

Société de Chasse .....p19

Animations 2019 .....p20



### HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et mercredi de 8 H à 12 H / Vendredi de 13 H 30 à 17 H

Téléphone : 03.85.51.91.19

Adresse de messagerie : mairiesaintgenisurmenthon@gmail.com

Site internet : [www.saint-genis-sur-menthon.fr](http://www.saint-genis-sur-menthon.fr)



# le Mot du Maire



Comme chaque année, ce bulletin restitue avec force détail l'action enthousiaste de votre équipe municipale. Mettre en forme articles et illustrations constitue un patient et long travail des membres de la commission municipale en charge de l'information.

Notre collègue, Brigitte Bozonnet, n'aura pu y participer comme elle se plaisait à le faire depuis 2014. Elle nous a quittés le 23 décembre dernier. Succédant à son époux Pascal au sein de notre Conseil, elle s'est investie dans les domaines de l'animation et de la communication, mettant sur pied les événements, organisant les cérémonies et diffusant l'information communale. C'est aussi dans le cadre plus large de l'intercommunalité qu'elle a intégré des groupes de travail dédiés à la culture et à la petite enfance.

Elle n'aimait rien tant qu'agir et faire dans la bonne humeur. Notre salle de conseil municipal résonne encore de son rire singulier et communicatif.

Brigitte a été une femme attachante et bienveillante animée d'un profond courage. Nous pensons à sa famille en ce début d'année et conserverons à tout jamais sa mémoire.

Notre commune est désormais dotée d'un logo révélé en couverture. L'architecture bressane stylisée y trouve bonne place sous des couleurs vives. Cette identité visuelle – une première pour le village – agrémentera nos supports de communication.

2018 a fait preuve d'une belle vitalité au plan associatif avec la création d'un « Comité des fêtes » et l'organisation d'un premier marché de fin d'année fort réussi. Avec les autres associations communales, il étoffera désormais les rendez-vous du calendrier associatif dont les dates vous sont livrées dans ce bulletin.

L'entretien du patrimoine communal a constitué une nouvelle fois notre priorité d'investissement avec la rénovation intégrale de la toiture de l'école vieille de plus d'un siècle. La pose de panneaux photovoltaïques sur ce bâtiment en 2019 s'inscrit dans une double démarche : contribuer à la production d'énergie renouvelable et limiter dans le même temps nos consommations au travers de l'extinction de l'éclairage public.

Car s'il est un sujet qui doit nous mobiliser tous, c'est bien celui de la transition écologique. Les catastrophes naturelles que nous observons ou subissons sont là pour nous rappeler l'enjeu. Il y a quelques semaines, j'ai été amené à déposer en préfecture de l'Ain avec mes collègues maires de la Communauté près de 200 dossiers de victimes de la sécheresse 2018, dont 27 pour Saint-Genis. Nous sommes désormais dans l'attente d'une reconnaissance de catastrophe naturelle de la part de l'Etat.

C'est dire si nous devons agir. Nous le ferons notamment en bâtissant un plan climat-air-énergie à l'échelle intercommunale. Chacun est amené à y prendre part selon l'invitation d'Amos Oz : « le centre de l'univers, c'est là où vous vous trouvez. »

Bonne et heureuse année à chacune et à chacun d'entre vous.

*Christophe GREFFET*  
Conseiller départemental du canton de Vonnas



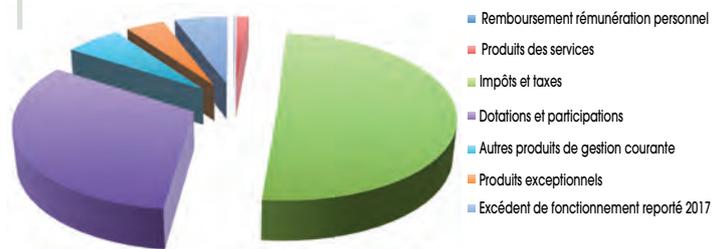
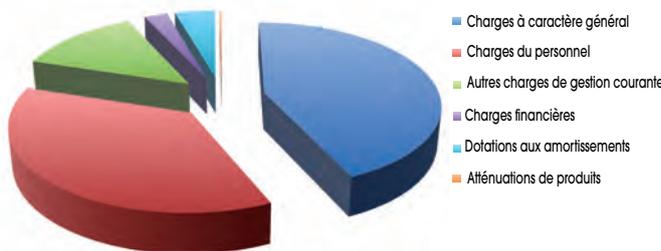
# la Vie Communale

## BUDGET 2018 // COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### FONCTIONNEMENT

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>DÉPENSES</b> .....                    | <b>241 650,11 €</b> |
| Charges à caractère général.....         | 102 747,97 €        |
| Charges du personnel.....                | 86 461,88 €         |
| Autres charges de gestion courante ..... | 36 131,47 €         |
| Charges financières .....                | 5 862,79 €          |
| Dotations aux amortissements.....        | 10 150,00 €         |
| Atténuations de produits .....           | 296,00 €            |

|   |                     |
|---|---------------------|
| <b>RECETTES</b> .....                         | <b>294 570,47 €</b> |
| Remboursement rémunération personnel .....    | 272,37 €            |
| Produits des services.....                    | 3 923,05 €          |
| Impôts et taxes.....                          | 148 479,30 €        |
| Dotations et participations.....              | 95 298,67 €         |
| Autres produits de gestion courante .....     | 17 761,87 €         |
| Produits exceptionnels .....                  | 12 248,07 €         |
| Excédent de fonctionnement reporté 2017 ..... | 16 587,14 €         |

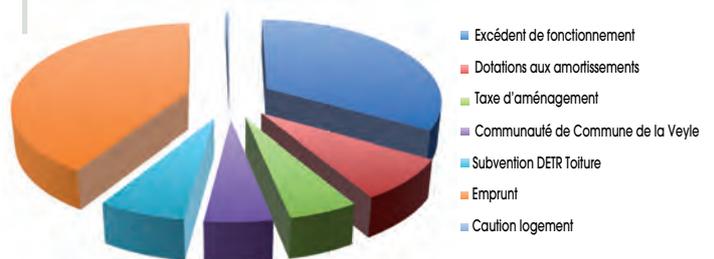
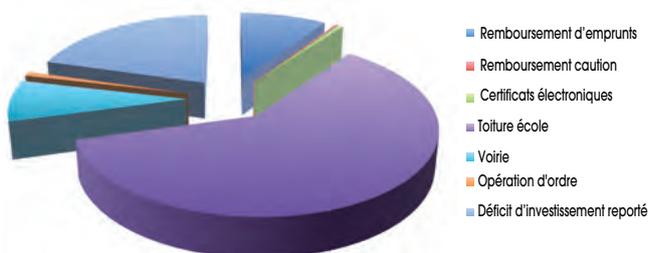


**EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT : 52 920,36 €**

### INVESTISSEMENT

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>DÉPENSES</b> .....                  | <b>216 984,31 €</b> |
| Remboursement d'emprunts.....          | 20 057,28 €         |
| Remboursement caution.....             | 450,00 €            |
| Certificats électroniques.....         | 1 308,00 €          |
| Toiture école.....                     | 131 556,20 €        |
| Voirie .....                           | 17 431,20 €         |
| Opération d'ordre .....                | 1 818,53 €          |
| Déficit d'investissement reporté ..... | 44 363,10 €         |

|   |                     |
|---|---------------------|
| <b>RECETTES</b> .....                   | <b>147 043,96 €</b> |
| Excédent de fonctionnement.....         | 48 953,10 €         |
| Dotations aux amortissements.....       | 11 968,53 €         |
| Taxe d'aménagement.....                 | 7 932,68 €          |
| Communauté de Communes de la Veyle..... | 7 739,37 €          |
| Subvention DETR Toiture .....           | 9 994,80 €          |
| Emprunt .....                           | 60 000,00 €         |
| Caution logement.....                   | 455,48 €            |



### RESTES À RÉALISER

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| <b>DÉPENSES</b> .....          | <b>10 000 €</b> |
| Acquisition matériels.....     | 10 000 €        |
| <b>RECETTES</b> .....          | <b>40 891 €</b> |
| Subvention DETR .....          | 23 321 €        |
| Subvention départementale..... | 17 570 €        |

**EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE : 13 871,01 €**

## ACCUEIL D'UN NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL

Pierre-Yves VILLIE est arrivé début janvier 2018 en remplacement de Roland Frachet, parti en retraite. Polyvalent, il assure l'entretien des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, la propreté du village et autres services.



## ETAT CIVIL

### Naissances



- Robin GROZEL CHAINTEREUIL, le 14 février
- Maëlya MORETTE, le 1<sup>er</sup> mai
- Chloé, Léa PACCOUD, le 21 juin
- Sacha, Guilhem MAYET, le 2 août
- Sophie MERLE, le 28 août
- Gabriel, Patrick MICHELOT, le 30 septembre
- Chloé BERNET, le 15 octobre

### Mariage



- Mickaël VÉLON & Carine FERRAND, le 21 juillet

### Décès

- Aimé, Léon PELLETIER, le 05 mars
- Roland, Albert MOREL, le 17 avril
- Marius, Alexandre PERRAT, le 06 septembre
- Bernard FAVRE, le 08 septembre
- Aline FERRAND née PELLETIER, le 29 octobre
- Brigitte BOZONNET, le 23 décembre

## HOMMAGE À BRIGITTE BOZONNET, CONSEILLÈRE MUNICIPALE



C'est au cœur de la Margueride en Lozère qu'elle est née il y a 60 ans. Elle s'installe très jeune avec ses parents dans la région où son père est nommé gendarme.

Un diplôme de secrétaire la conduit à intégrer l'entreprise locale LAMBERET où elle effectuera toute sa carrière.

Elle épouse Pascal en 1980 et tous deux construisent leur maison à Saint-Genis en 1984.

Son goût des autres trouve à s'exprimer dans le domaine associatif et au sein du Comité de son entreprise durant plus de 30 ans.

Elle intègre le Conseil municipal de Saint-Genis en 2014, succédant à son époux Pascal qui déjà le temps d'un mandat a servi notre commune.

Brigitte a été une femme engagée et une élue dévouée.

L'animation et la communication ont en toute logique été ses domaines de prédilection, mettant sur pied les événements, organisant les cérémonies dans les moindres détails et diffusant l'information communale. C'est aussi dans le cadre plus large de l'intercommunalité qu'elle s'est investie au sein de groupes de travail dédiés à la culture et à la petite enfance.

Elle n'aimait rien tant qu'agir et faire dans la bonne humeur. Notre salle de conseil municipal résonne encore de son rire singulier et communicatif. La retraite qu'elle projetait se voulait tout aussi engagée et tournée vers les autres à l'image de sa vie. Le sort en a décidé autrement.

L'épreuve de la maladie a révélé aux yeux de tous, une extraordinaire force et une irrésistible envie de lutter pour ses proches. C'est au final un combat courageux et inégal de quatre années auquel elle s'est livrée sans jamais s'éloigner. Brigitte s'en est allée le 23 décembre dernier.

Nous perdons avec elle une amie au grand cœur.

Le Conseil municipal de Saint-Genis-sur-Menthon, adresse à son époux Pascal, ses enfants Aurélie et Grégory, leurs conjoints Grégory et Line et ses petits-enfants, comme à l'ensemble de sa famille, ses condoléances attristées et sa profonde sympathie.

## VOIRIE

En 2018, l'entretien courant de nos routes communales a nécessité l'emploi de 6 tonnes de « point-à-temps » pour l'ensemble de la commune.

La réfection de plusieurs voies a été nécessaire : la route de Manthène, le chemin de la Croix, la route de Nécudet.



## ZÉRO PHYTO

Conformément à la loi, la commune a renoncé à l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques, pour être entièrement « Zéro phyto » depuis le mois de janvier 2018. Cette évolution des pratiques implique de repenser les modes de gestion de nos espaces publics.

Quelques herbes « sauvages » resteront en place dans certains espaces ; pour les autres, des matériels de désherbage mécanique ou thermique ont été acquis grâce à une subvention

conséquente de l'agence de l'eau. L'utilisation de ces engins mécaniques prend beaucoup plus de temps que le désherbage chimique ; il faut donc diminuer le temps passé par notre agent communal pour les autres tâches.

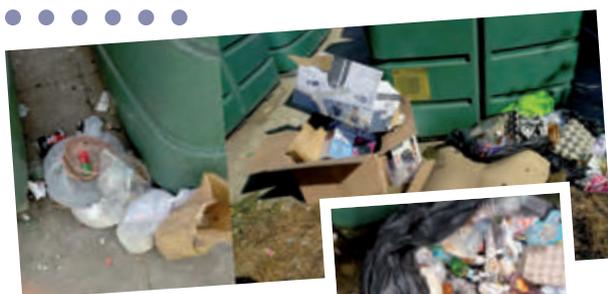
Pour ce faire, la commune a adopté un « plan de gestion différenciée des espaces publics ». Cet outil vise à « désuniformiser » la gestion des espaces. Il s'agit d'appliquer un code d'entretien (fréquence de tonte, de taille, de désherbage...), selon des critères définis tels que la situation géographique (lotissement, centre-village...), la fréquentation ou encore les usages du lieu. Cet outil permet donc, d'une part de favoriser la biodiversité, et d'autre part, de mieux répartir le temps de travail de notre agent.

## RÉSEAU D'EAU POTABLE

En 2018, le syndicat d'eau potable \*SIESV a procédé au remplacement et au renforcement des conduites sur le chemin de CONET. La longueur totale renouvelée est d'environ 500 m pour un coût total de 72000 € HT.

**\*SIESV : Syndicat Intercommunal Eau Saône Veyle**

Ce syndicat a fusionné le 1er janvier 2019 avec le syndicat Basse Reyssouze pour devenir le SEPSVR « Syndicat d'eau potable Saône Veyle Reyssouze ».



## ORDURES MÉNAGÈRES

### **Incidivités : encore trop de dépôts sauvages !**

L'abandon de déchets ménagers sur la voie publique est passible d'une amende de 450 € (article R632.1 du code pénal). Sur notre commune, le montant est fixé à 150 €. En 2018, 4 personnes ont subi cette sanction. Les dépôts sauvages se font souvent sur le Point Apport Volontaire et le nettoyage de ces zones par le SMIDOM coûte cher (2 emplois à plein temps) et cela se retrouve votre facture !

## SÉCHERESSE

25 demandes de classement en catastrophe naturelle ont été déposées à la mairie.

## ACTIVITÉ « URBANISME »

### Toujours du dynamisme

2 demandes de permis de construire  
7 demandes de déclaration préalable  
6 demandes d'autorisation de voirie

## L'ÉLABORATION DU SCOT BRESSE VAL DE SAÔNE A DÉMARRÉ !

### Un SCoT c'est quoi et ça sert à quoi ?

Un SCoT est un document de planification à l'échelle intercommunale dont la vocation est globale et stratégique. Il exprime un projet pour le territoire et met en cohérence le volet territorial des politiques publiques (notamment en matière d'environnement, de déplacements, d'habitat, de développement économique et commercial et d'organisation de l'espace).

#### Un SCoT pour définir des objectifs de développement mobilisateurs

La force d'un SCoT est de pouvoir appréhender des questions d'aménagement et d'urbanisme qui nécessitent des engagements à long terme (20 ans) et à une échelle élargie (ici 38 communes). Il est un dispositif permettant de résoudre nos problèmes communs aux échelles les plus pertinentes et de mieux orienter les politiques et investissements publics et privés.

En d'autres termes, le SCoT est à la fois un guide pour l'action publique et un cadre de référence pour les acteurs privés.

### Le SCoT Bresse Val de Saône c'est qui ?

Créé en 2017, le Syndicat Mixte du SCoT Bresse Val de Saône regroupe 2 Communautés de communes (CC de la Veyle et CC Bresse et Saône) représentant un territoire de 38 communes et près de 48 000 habitants. Son rôle est de conduire la définition du projet de territoire au travers de l'élaboration du SCoT.

Le syndicat est présidé par Henri GUILLERMIN (maire de Gorrevod) accompagné de 3 vice-présidents : Yves ZANCANARO (maire de Laiz), Dominique REPIQUET (maire de Bâgé Dommartin) et Claude JACQUET (maire de Chaveyriat).

Un bureau de 12 membres et un conseil syndical de 38 membres (un représentant par commune) sont également en place.



### PERIMETRE DU SCOT BRESSE-VAL DE SAONE



## LES SUPPORTS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

✓ Le site internet de la commune entièrement remanié en 2018 : [www.saint-genis-sur-menthon.fr](http://www.saint-genis-sur-menthon.fr)

✓  **PANNEAUPOCKET**  
« Ma commune dans la poche »

### L'application PANNEAUPOCKET

La commune met à votre disposition l'application « PANNEAUPOCKET » pour votre téléphone Android ou Apple. Cette application gratuite est légère et n'occupera que très peu de place en mémoire sur votre appareil.

Grâce à cette application, vous serez averti par une notification des alertes importantes concernant la commune (Alertes météo, alerte pollution, coupure d'électricité, coupure d'eau, etc ...), et aussi des manifestations et rendez-vous importants.



## UN LOGO POUR LA COMMUNE

Un logo, c'est donner une identité visuelle de la commune au travers de la communication.

Le choix s'est porté sur un logo moderne.



## BÂTIMENT AGRICOLE

Un bâtiment agricole, situé à l'impasse des Chèvres, a été acheté par la municipalité, en passant par l'organisme EPF (Etablissement Public Foncier). Ce site était à l'abandon depuis près de 3 ans, et la commune a pris ses responsabilités pour que la situation ne perdure.

La commune est à l'écoute de toute proposition qui permettrait de relancer une activité sur ce site.



## LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Ecole

Nos investissements se sont essentiellement concentrés sur le bâtiment de l'école.

Pendant l'été et les vacances scolaires, l'entreprise BOURDON de Saint Cyr sur Menthon a procédé aux travaux de restauration de l'ensemble de la toiture du groupe scolaire.

La couverture d'une surface de 660 m<sup>2</sup> et la zinguerie (en zinc naturel) ont été entièrement remplacées.

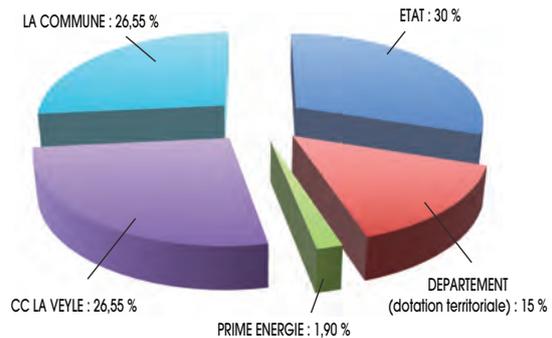
L'isolation en caisson chevronné (laine de roche) a été également changée, tout ceci pour un budget global dépassant d'environ 100 000 euros.



Au cours des premiers mois de 2019, des panneaux photovoltaïques seront installés sur une partie de cette toiture grâce à l'appui du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain).

Tous ces travaux ont fait l'objet d'une étude préalable et de la constitution d'un cahier des charges par l'Agence Départementale d'Ingénierie.

### Le financement



En projet pour 2019, nous envisageons le remplacement des portes, des fenêtres et des volets du bâtiment (salles de classe et appartements).

### Eglise

Notre agent communal, Pierre-Yves VILLIER a procédé à la restauration de la sacristie dont la toiture et le faux-plafond avaient été endommagés par l'orage de grêle du 30 juillet 2017.



Sacristie avant



Sacristie après

### Mairie

Nous avons en projet le remplacement de la couverture et l'isolation des combles. Le changement des volets est également planifié.



## LE COMITÉ DES FÊTES ANIME LE VILLAGE

### Fête du Village

Une fête attendue avec toujours autant de monde pour cette 6ème édition.

Le poulet de Bresse a été apprécié de tous, l'ambiance était champêtre.



Les anciens ont trouvé place dans la salle polyvalente à l'abri du soleil tandis que les autres convives étaient installés sous chapiteau. On a vu moins d'enfants que l'année dernière, on espère qu'ils viendront nombreux cette année.



### Salon artisanal

Innovation en 2018, le comité des fêtes a organisé un salon artisanal le dimanche 2 décembre.

La salle des fêtes était complète avec 23 exposants où on pouvait trouver des bijoux, des objets de décoration de Noël ou autres confections, des tableaux, des vêtements en mohair mais aussi du miel et de l'épicerie.

Chacun a pu se régaler de tartines au fromage fort, vin chaud, charcuterie ou gaufres. Ce fût un moment d'échange et de partage avec des amis, des rencontres avec les habitants du village



## CCAS (COMITÉ COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

### Le repas des Aînés

Le repas des Aînés s'est déroulé le samedi 27 octobre à la cantine scolaire dès 12h.

Ce moment convivial a permis à une vingtaine de récipiendaires de se retrouver, d'échanger et de danser. A cette occasion une boîte de chocolats a été remise à chacun.

Le matin, une visite a été dédiée aux personnes qui n'ont pu participer à ce moment et un colis leur a été remis.

*Dany Walter a assuré l'animation, et quelques-uns n'ont pas hésité à danser et chanter.*



### Opération Brioches

La manifestation départementale "Opération Brioches" est portée par le CCAS en lien avec d'autres bénévoles en faveur de l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés).

Le samedi 6 octobre, dès 9h30 du matin, les équipes se sont partagées le territoire communal.

105 brioches ont été confectionnées par la boulangerie Mouroux de St Cyr sur Menthon, et cette année encore, la générosité des uns et l'engagement des autres permettront à l'association la poursuite de projets : la somme de 556 € (un record) a été envoyée à l'ADAPEI, merci à tous.

## BIBLIOTHÈQUE

Chaque jeudi de 18 heures à 19 heures 30, excepté en août, les bénévoles accueillent les lecteurs et leur proposent un choix d'ouvrages régulièrement mis à jour. Et si toutefois ils souhaitent un livre particulier, il peut être commandé auprès de la Direction de la Lecture Publique (DLP).

**Cette année, la bibliothèque a participé :**

- à la nuit de la lecture en janvier. Une soirée était organisée et les visiteurs pouvaient s'essayer à l'art de l'origami. Ce fut une réussite.
- à la fête du village autour de la "case aux livres" ; ambiance savane, animaux-coussins, ouvrages sur ce sujet.
- au rallye-lecture. Participation active des scolaires de la commune. Sept livres leur étaient proposés, mais la participation s'est avérée faible à la rencontre collective du mercredi (avec présence de l'auteur).
- à l'opération première page organisée par le Conseil Départemental. A cette occasion il était proposé un livre à chaque enfant né en 2017. Au cours de ce sympathique moment, les enfants ont écouté, et redemandé les histoires racontées par l'équipe.



Elle a organisé une exposition sur la bande dessinée. Des panneaux explicatifs détaillaient sa réalisation, du scénario au dessin, en passant par les "bulles", le coloriage, la mise en page, etc... A la fin du parcours interactif, ce type d'ouvrage n'avait plus de secret pour le visiteur.

Et aussi, quelques petits aménagements sont venus agrémenter ce lieu pour le rendre toujours plus accueillant.

## LES CONSCRITS

Les conscrits ont voulu, cette année, miser sur la convivialité et la bonne humeur. Le challenge a été relevé avec brio, au vu des nombreux retours positifs, notamment sur la qualité des repas.

Ce fût pour nous, organisateurs, fort sympathique et l'amusement n'a point été altéré par l'aspect organisationnel.

Bien au contraire, nous avons vécu des moments amicaux très forts et de très belles rencontres humaines.



**Vive la 8 et la 3 !**



## EMPLOIS D'ÉTÉ POUR 2 JEUNES DE LA COMMUNE

Cet été, Justin et Théophile ont aidé le comité de fleurissement à l'arrosage et à l'entretien des massifs.

Ils ont aussi aidé au nettoyage du village et au dégrillage de la station d'épuration durant les congés de notre employé communal.



## FLEURISSEMENT

Un nouveau Président, Paul BOULANGER, succède à Gilbert GREFFET démissionnaire pour raison de santé.

Au printemps, des travaux d'arrachage, de désherbage, et de taille ont été entrepris par les bénévoles aidés par l'employé communal (montée JM. Vergne et côté nord de l'église). Les aménagements sont avancés : plantes vivaces et annuelles y ont déjà pris place, mais l'allure définitive reste encore à venir.

Devant les bâtiments de la mairie, de la bibliothèque et le côté nord de l'église, quatre pots imposants, rouges, plantés de fleurs aux couleurs vives ont embelli le quartier malgré les fortes chaleurs.



A l'arrière-saison ont eu lieu les travaux de sauvegarde des plantes vivaces et gélives, l'enlèvement des plantes annuelles, et la mise en place du plan pluriannuel du fleurissement en conformité avec les dernières directives du Comité Départemental.

Les pratiquants du jardinage sont nombreux. Ils seraient les bienvenus pour compléter l'équipe de bénévoles, même occasionnellement, avec leur savoir-faire, tout au long de l'année.



## CENTENAIRE 1918

Ce 11 novembre 1918, à onze heures du matin, le clairon sonne le cessez-le-feu sur les champs de bataille, mettant fin à la Première Guerre mondiale.

A Saint Genis sur Menthon comme dans tous les villages de France, les cloches sonnent à la volée.

La fierté de la victoire ne masque en rien la douleur du deuil et le dégoût de la guerre. Ici, l'armistice laisse derrière lui 23 morts et de très nombreux blessés.

Cette hécatombe défie encore aujourd'hui la raison. Comment a-t-il été possible que des hommes, jeunes pour la plupart, aient pu supporter le pire, quatre années durant : les bombardements, les gaz, la boue et les poux quotidiens, les assauts-suicides, les combats sans trêve, les privations, les séparations, l'obsession de la mort, les blessures, les mutilations... tout cela « au nom de la patrie » ?

Plus que l'enthousiasme, c'est la confiance et la croyance en une victoire rapide qui animent les mobilisés de ce début du mois d'août 1914. Ils sont plusieurs dizaines à laisser à Saint Genis, qui une famille, qui une épouse et des enfants pour rejoindre leur contingent depuis la gare de Mézériat. Une centaine d'hommes –près de 20% de la population communale- seront ainsi appelés sous les drapeaux au cours des cinquante mois du conflit.

Très tôt, ils découvrent que le feu tue. Alphonse Chevalon participe à la campagne de Lorraine, gagne Mulhouse avant de reculer avec son unité et d'être tué à l'ennemi le 25 août 1914 à Méhoncourt. Il est le premier des enfants de St Genis morts au combat.

La bataille de la Marne et les semaines qui suivent sont tout aussi meurtrières : le soldat de 2ème classe Alexis Broyer tombe le 5 septembre, Louis Peulet et Alexandre Grézaud, le 7, Alphonse Bouly le 28, Albert François Bugnot le 30.

Les permissionnaires, le temps d'une parenthèse familiale, sont hantés par une même question : « Reviendrai-je ici la prochaine fois ? ». Car ils connaissent l'enfer de la vie au front, épuisés par l'absence de repos, les corvées et les gardes de nuit, les marches interminables vers les premières lignes. Et la menace de la mort – permanente et angoissante- tant la saignée ne semble plus finir.

La seule journée du 25 septembre 1915 coûtera plus de 23000 vies à l'armée française. Le 2ème classe Benoît Gonod -34 ans- perd la sienne lors de ces offensives à l'endroit même où l'un de ses camarades de St Genis, Théophile Rabuel, tombe trois jours plus tard.

RABUEL Marie Théophile



Coupés du reste du monde, loin de leur Bresse natale, les soldats entretiennent une vie familiale à distance. Toutes leurs pensées sont tournées vers leurs proches et leur village qu'ils ont quittés. Grâce aux lettres reçues, grâce à celles qu'ils écrivent –une par jour en moyenne en période calme, ils conseillent l'épouse et les parents sur les travaux des champs et veillent à l'éducation des enfants.

Dans cette guerre de masse, la bataille de Verdun est, plus que d'autres, une guerre « d'hommes abandonnés ». Michel Guyennet est l'un d'entre eux. Engagé dès août 1914, il combat avec « courage et dévouement » mais il ne devait pas survivre à cet enfer de 1916. Il est gravement blessé le 31 août dans les tranchées de Celles et meurt deux jours plus tard à l'hôpital d'Amiens. Michel Guyennet figure parmi les innombrables victimes d'une bataille commencée le 21 février et achevée le 18 décembre.

302 jours pour rien, ou presque... Le terrain que les Allemands ont conquis dans les premières semaines, ils l'ont à peu près complètement perdu. Mais ce sont plus de 300000 hommes que la France et l'Allemagne ont laissé sur le champ de bataille.

Verdun n'est pourtant qu'un épisode parmi d'autres aussi sanglants. Benoît Greffet perd la vie dans la bataille de la Somme le 16 octobre 1916 ; Pierre Favre et Alphonse Peulet lors de l'offensive de l'Aisne et du Chemin des Dames au printemps 1917.

La mort a frappé 23 soldats de Saint Genis en quatre ans ; 24 même avec le décès en 1919 de Tony Ferrand des suites d'une maladie contractée en service. Autant de noms qui sont aujourd'hui inscrits dans la pierre d'un monument érigé en 1921. A ceux déjà évoqués, viennent s'ajouter ceux de Victor Girard (25 ans), Jules Favre (21 ans), Jean Marie Gonod (29 ans), Alphonse Vacle (20 ans),

NOTRE DAME DE LORETTE FAVRE JULES



Jean Marie Banand (42 ans), Alexandre Broyer (22 ans), Jean Baptiste Jarravel (24 ans), Benoît Diochon (41 ans), Jules Monin (24 ans) et Camille Ratival (21 ans).

Près d'un quart des mobilisés ont ainsi été enlevés à la vie. On mesure là combien St Genis et les campagnes françaises ont payé un lourd tribut à la guerre. Tous les combattants ou presque étaient ici paysans et ont massivement été versés dans l'infanterie, victime de véritables saignées.

Saint Genis perd près de 5% de sa population totale –un chiffre qui dépasse aujourd'hui encore l'entendement. La guerre a aussi blessé des dizaines de soldats, légèrement ou plus gravement.

Pierre Guyennet est l'un de ces hommes que la guerre a meurtris à tout jamais. Tandis que son frère Michel tombe à Verdun, il est lui blessé à trois reprises et amputé d'une jambe en mai 1917. Revenu à la vie civile, il assumera près de 40 ans la recette buraliste de Pont de Veyle sans que la souffrance physique ne lui laisse aucun repos. Il recevra la Légion d'honneur en 1972 trois ans avant sa mort.

Cette guerre marque la fin d'un monde et le début d'un autre, fait d'absence pour les veuves, les orphelins et les familles éplorés.

Ici comme ailleurs, chacun considère que le cauchemar prend fin le 11 novembre 1918. La Grande Guerre qu'on vient de subir est la « der des ders ». Sans savoir qu'au bout du chemin, le renoncement conduira à Munich et à la débâcle de l'an 40.



Conscrits 1909

## LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette commémoration de ce 11 novembre 2018 revêt un caractère particulier car elle marque la fin du centenaire de ce terrible événement qui transfigura l'ensemble des sociétés et plus particulièrement l'Europe. Si la géographie de notre continent va se transformer en décomposant les Empires, c'est surtout au niveau des mentalités et des comportements qu'une évolution sans précédent va se produire.

Une lente évolution de la condition féminine se met en place et ne s'arrêtera pas.

En cette fin d'année 1918, Verdun devient un symbole, un mythe. Verdun symbolise à elle seule, la « mère des batailles », le symbole de la première guerre mondiale pour l'ensemble des Français.



Cette guerre soulève le problème de l'information, de la propagande, de la censure. Quelle vérité livre-t-on ? Le mensonge est permanent et est entretenu afin que les desseins des dirigeants puissent s'accomplir.

On assiste alors à la naissance d'une nouvelle forme de journalisme : le reportage de guerre directement capté sur le terrain. La lutte contre la désinformation s'engage.



## FNACA

**Hommage à notre porte drapeau  
Gilbert GREFFET**

**CERDON Cérémonie Départementale  
au Val D'Enfer du 8 Mai 2018**

En présence de Monsieur le Sous Préfet, du Colonel Délégué Militaire Départemental, du Colonel chef du Groupement de la Gendarmerie de l'Ain, de Monsieur le Maire de Cerdon, de Madame la Sénatrice et de Madame la Députée, les autorités ont salué les délégations et participé à la remise des décorations.

Le Porte-Drapeau est chargé d'arborer le drapeau tricolore lors des manifestations commémoratives nationales. Cette mission est hautement symbolique puisqu'il rend hommage au nom de la Nation Française aux Combattants et aux Disparus. Au sein de notre Comité local de la FNACA de St Genis sur Menthon / St Cyr Sur Menthon, Gilbert a exercé sa fonction durant 40 années avec dignité et constance.



*Remise de la médaille de Porte-Drapeau à Gilbert par Monsieur le Sous Préfet*

Notre association a pour objet, d'entretenir et de renforcer les liens d'amitié, de camaraderie, et de solidarité entre ses membres, afin de leur permettre par une action concertée, dans le cadre de la FNACA, d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux et d'œuvrer en faveur de la paix.

### Activité du Comité en 2018 :

- Participation aux cérémonies du souvenir du monde combattant à St Genis et St Cyr-sur-Menthon : 19 Mars, 8 Mai, 21 Aout, et 11 Novembre.
- Participation à l'Assemblée Générale Départementale le 25 Septembre 2018 à St Etienne du Bois.

Nos activités se sont réduites progressivement, l'avancée dans l'âge des adhérents ne permet plus l'organisation des manifestations que nous avons longtemps assumées. « C'est fini pour les thés dansants, les buffets campagnards et voyages d'un ou de plusieurs jours en France. »

Nous avons actuellement conservé notre repas de fin d'Assemblée Générale et un repas détente avec les épouses qui se veut de proximité, convivial et amical. Ce repas s'est déroulé récemment au restaurant de l'Hôtel de Bresse au Logis Neuf.

Le comité continuera à prendre part à la commémoration du 19 Mars 1962, date officielle de la fin des combats en Algérie. Pour le reste, nous poursuivrons notre devoir de mémoire vis-à-vis de nos aînés, des conflits passés, en nous associant avec notre drapeau aux cérémonies commémoratives.



## PROJET ECOLE

L'école accueille, cette année scolaire 2018/ 2019, 78 élèves (26 CE2/ CM1, classe de Mme Frenoy/ 26 CM1/ CM 2, classe de M. Fabrizi/ 26 CM2 classe de Mme Fabrizi).

Les trois enseignants sont engagés depuis de nombreuses années dans un projet artistique et culturel. Celui-ci mêle la pratique du théâtre (13 h d'ateliers théâtre et une semaine culturelle /classe animée par Eric Girard de la Compagnie Dumêmenon), la lecture de textes littéraires et la production de textes. Cette proposition de travail permet à l'élève d'être au centre de ses apprentissages dans un cadre bienveillant.

M. Fabrizi, avec la collaboration d'Eric Girard a accompagné sa classe dans l'élaboration de textes sur la première guerre mondiale qui furent interprétés lors de la commémoration du 11 novembre. Ce projet s'est étoffé cette année de l'intervention de M. Chausse Robert, illustrateur - caricaturiste qui a permis d'illustrer ces textes en vue de la réalisation d'un livre.

M. Fabrizi, dans le cadre de la liaison CM2/sixième, reconduit le projet technologie avec M. Née (professeur de technologie du collège de Pont -de- Veyle). Tous les élèves de CM2 de l'école expérimenteront sur le thème de la transmission du mouvement selon Léonard de Vinci. Deux échanges auront lieu entre les élèves des deux classes concernées, l'un à St Genis et l'autre au collège.

Les élèves de CM2 accompagné de M. Fabrizi se rendront au Planétarium de Vaux en Velin et à Ebullisciences. Les municipalités du RPI offriront le jeudi 4 juillet dès 18h00 à la salle polyvalente de St Genis une calculatrice de type collège aux 34 élèves de CM2.

## Les rendez-vous 2018/2019

**RENTRÉE DES CLASSES** Accueil des élèves et des familles en musique.

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Élèves de CM1 /CM 2 de M. Fabrizi / Dimanche 11 novembre 2018 / Monument aux morts de St Genis

**RÉALISATION D'UN LIVRE** sur la 1ère guerre mondiale : textes et illustrations des élèves sous réserve d'obtention des subventions.

**EXPOSITION** « 1918, Guerre et Paix » proposée par l'association Histoire et Patrimoine

**REPRÉSENTATIONS** Scolaires : 14h00 / tout public : 19h00

- « **Merlin, qui es-tu ?** » Classe de Mme Frenoy, **23 mai** à 19h00 (salle de classe et bibliothèque)
- « **30 ans de paix, 30 ans de guerre, où est le mensonge ?** » Classe de M. Fabrizi, **vendredi 14 juin** à 19h00 (salle polyvalente)
- « **Le conte des origines** » Classe de Mme Fabrizi, **vendredi 28 juin** à 19h00 (salle polyvalente).

### Sorties scolaires :

- Scène Nationale de Mâcon :
  - « *Jeanne et la chambre à airs* », **vendredi 11 janvier** à 14h00
  - « *Opéra pour sèche-cheveux* », **mardi 7 mai** à 14h00
- Rencontres « école/collège » :
  - Projet Technologie « *La transmission des mouvements selon Léonard de Vinci* » CM2 M. Fabrizi / 6ème M. Née (date à venir).
  - Ebullisciences et planétarium de Vaux-en-Velin - Tous les CM2 M. Fabrizi - **mardi 21 mai**

Les élèves travaillent avec deux artistes professionnels :  
Eric Girard, metteur en scène professionnel de la Cie « Dumêmenon » de Bourg-en Bresse  
Robert Chausse, illustrateur-caricaturiste

## POUR ENTRER DANS LA COUR DES GRANDS



En juin 2018, ce sont 21 élèves qui ont laissé, derrière eux, le primaire pour un nouveau départ vers la 6ème, dont 5 élèves de St Genis.

Agapito Fernandez et Isabelle Queffelec ont représenté les communes de St Cyr et St Genis-sur-Menthon, en présence des directeurs d'école pour cette cérémonie de remise d'une calculatrice et d'une Bande dessinée sur le thème de la Bresse à chacun des enfants.

Les élèves ont été rassurés du bon bagage qu'ils avaient acquis au cours de leur primaire et encouragés pour leur prochaine rentrée au collège.

## LE RPI (REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL ST CYR ST GENIS)

**Présentation du RPI :** en 2018-2019, le RPI accueille 244 élèves au sein de 10 classes, répartis comme suit :

**A Saint-Cyr (7 classes) :** 166 enfants (84 en maternelle et 82 en primaire) :

PS .....23 avec Karine GUERBER - ATSEM : Nadine ALBAN  
PS/MS .....27 avec Sandrine GAUTHIER - ATSEM : Nathalie POISSONNET  
GS .....26 avec Stéphanie APPERT - ATSEM : Nathalie BOURDON  
GS/CP .....20 avec Fabienne VALENTIN - ATSEM : Isabelle PENIN  
CP/CE1 .....23 avec Camille DEGLUAIRE  
et 1/2 temps avec Anne-Sophie BACHARACH  
CE1 .....25 avec Sylvie PERRARD  
CE1/CE2 ....22 avec Philippe MALATIER Directeur de l'école  
et 1/4 du temps avec Manuela MARTINS

**A Saint-Genis (3 classes) :**  
78 enfants en primaire :

CM1/CM2 ...26 avec Philippe FABRIZI  
CM2 .....26 avec Catherine FABRIZI  
CE2/CM1 ...26 avec Corinne FRENOY  
Directrice de l'école

### Inscriptions à l'école :

Afin de prévoir au mieux les effectifs de l'école pour la rentrée prochaine, les parents qui n'ont pas encore d'enfants scolarisés dans le RPI, sont invités à procéder dès à présent à la pré-inscription de leur(s) enfant(s) en prenant contact avec le secrétariat de mairie.

Deux permanences « Inscriptions » sont prévus pour accueillir les nouvelles familles le vendredi 10 mai et le lundi 13 mai 2019 de 16h30 à 19h à **l'école maternelle**.

### La Garderie :

Elle est ouverte les matins de 7h15 à 8h35 et les soirs de 16h à 18h30, sauf le lundi soir de 16h15 à 18h30. L'encadrement est assuré par Valérie BODIN, Nadine ALBAN, Isabelle PENIN, Nathalie POISSONNET, Audrey LORION, Sylvie CHATELET.

# la Vie Associative ●●●●

## LA CANTINE

Le restaurant scolaire accueille cette année 75 enfants avec une moyenne de 62 repas par jour.

Pour cette année scolaire, le bureau a maintenu l'organisation mise en place en 2017, qui permet la réalisation des repas sur place : Sud Est Restauration gère la confection des menus, en la personne de Corinne GUYON (cantinière, salariée SER) ; Magali DESCOU-TEX, employée communale, l'assiste pour le service.

Une augmentation de tarif a été nécessaire afin de maintenir l'équilibre des comptes.

Toutefois, plusieurs bénévoles ont quitté l'association, sans être remplacés. Aussi aucune manifestation ne sera organisée cette année, à l'exception de la boum de fin d'année pour les élèves.

Un appel est donc lancé auprès des parents d'élèves, afin de pouvoir relancer des manifestations et ainsi maintenir un équilibre budgétaire avec un tarif stable.

Pour votre information, les menus sont disponibles sur le site de la mairie de Saint-Genis-sur-Menthon.



### Le Bureau :

- Président : Yohan COLLARD
- Trésorier : Cédric JAY
- Secrétaire : Arnaud BUIRON



## SOU DES ECOLES

Comme chaque année, le Sou des écoles a organisé son traditionnel LOTO le 28 janvier 2018. Celui-ci a été une belle réussite ! Près de 300 personnes : enfants et parents des élèves de l'école et bien d'autres sont venus tenter leur chance pour remporter de nombreux lots parmi lesquels une semaine de location de vacances à Port Leucate et 2 menus au restaurant gastronomique de Georges Blanc. Les enfants ont pu connaître également les joies des « Quine » grâce à leur partie spéciale. Les parties se sont enchaînées tout l'après-midi, faisant tantôt des heureux, tantôt des déçus ; mais le stand crêpes a su ravir l'ensemble des joueurs.

Le 3 juillet, les élèves de l'école de St Cyr nous ont invités à une rencontre musicale sur le thème des émotions. La météo étant très capricieuse, le concert s'est déroulé dans la salle des fêtes. Les parents sont venus nombreux écouter les notes de leurs chers bambins. Pour terminer la soirée, le Sou des écoles a proposé



son traditionnel BARBECUE avec saucisses, merguez et frites. Enfants, parents et professeurs ont pu se restaurer et se désaltérer dans la bonne humeur et la convivialité.

Le gain de ces manifestations a permis au Sou de financer des sorties scolaires, des spectacles, une journée KAPLA et des interventions sur le thème du théâtre pour les enfants scolarisés au RPI de St Cyr / St Genis-sur-Menthon; ce qui reste l'objectif et la motivation principale des bénévoles de l'association.

**Présidente** : Sandrine BOURCET

**Vice-président** : Hubert MILLET

**Trésorière** : Carine GEOFFRAY

**Trésoriers adjoints** : Karine MAZE, Carine GABILLET, Philippe MALATIER

**Secrétaire** : Virginie JAY

**Secrétaire adjoint** : Delphine BUIRON

**Membres actifs** : Hélène BERGERAT, Sophie COLLARD, Amandine MOREIRA, Victor DIAS, Damien CIONI, Nadine MANIGAND, Delphine GRISOLLET, Roseline DUREUIL, Patricia MARTIN, Isabelle SECRETANT, Emilie HENRY, Aurélie BONNEFOY, Orianne BERNIGAUD et Ludovic DUBOIS.

**Contact** : [sde.stcyr.stgenis@gmail.com](mailto:sde.stcyr.stgenis@gmail.com)

## LE CLUB DES ANCIENS



Bon an mal an, le Club du 3ème Age poursuit son petit bonhomme de chemin.

D'une année sur l'autre nous perdons des membres, parfois hélas pour la plus mauvaise raison qui soit : le décès.

C'est ce qui s'est produit au cours de la saison 2017/2018, pour Marius PERRAT et du tout début de la saison 2018/2019 pour Aline FERRAND.

Restons positifs ! De nouveaux membres nous ont rejoints : André BISSAT, au printemps, et, plus récemment Françoise et René TOILLON, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Pour le reste, pas de grands changements : lors de

l'assemblée générale qui s'est déroulée mercredi 17 octobre en présence du maire Christophe GREFFET, nous avons opéré une légère modification au sein du Conseil d'administration :

- Raymonde DOUVRE conserve son poste de présidente et Guy DEVINATS celui de trésorier auquel s'ajoute celui de vice-président.
- Gilbert GREFFET cède son poste de secrétaire à Odette PONTUS.

Toutes les personnes de Saint-Genis et des villages avoisinants qui souhaiteraient s'inscrire à notre Club sont les bienvenues.

### Ils peuvent le faire auprès d'un membre du Bureau :

- Raymonde DOUVRE, présidente : 03.85.36.31.89
- Guy DEVINATS, vice-président, trésorier : guy.devinats@orange.fr ou 03.85.51.97.37
- Odette PONTUS, secrétaire : ponthusodette@gmail.com ou 06.10.45.28.15
- Claudette BUGNOT : 03.85.51.90.85

## LES DONNEURS DE SANG

Le don du sang est un acte citoyen. Il est indispensable et irremplaçable pour sauver des vies : c'est pourquoi vous devez donner votre sang dès votre majorité et ceci jusqu'à votre 71ème année d'anniversaire. Nous constatons à notre grand regret un manque de motivation et une certaine indifférence de l'ensemble de la population des 3 communes.

L'association organise différentes activités afin de promouvoir le don du sang. La rando'dej se déroule à la Grange du Clou, site patrimonial qui reste un lieu convivial et rassembleur.

L'association souhaiterait que cette activité puisse perdurer sur ce site.

**Dates à retenir pour 2019 : voir le calendrier.**



## LA PÊCHE

La Dombes, plateau de l'Ain, a subi de plein fouet la canicule qui s'est abattue sur l'AIN cet été. La région, propice aux étangs, fait face à une sécheresse grandissante. Il reste parfois moins de 30 centimètres d'eau dans certains d'entre eux. La faune marine est principalement touchée. Professionnels et riverains ne peuvent que constater les dégâts. Par chance, pour le MENTHON, pas de drame, le niveau de la rivière est resté constant.

**Petit rappel de la loi pêche** 3 carnassiers par jour mais qu'un seul brochet. Taille minimum 60 cm.

Pour l'année 2018, les plus grosses prises de brochets faisaient 83 cm, 76 cm et 75 cm.

Bonne nouvelle pour les pêcheurs, les cartes de pêche restent au même tarif que l'année dernière.

Nos dépositaires :

GAMMVERT à Replonges

BOULANGERIE MOURROUX à St CYR / MENTHON

BARITEL Lucien 180 route de Bâgé à St CYR / MENTHON

Notre mandat se termine en décembre 2020. Les personnes intéressées pour nous succéder pourront nous contacter.

**Contact :**

M. BARITEL Lucien : 06 86 63 95 32

Adresse mail : lucien.baritel@wanadoo.fr

180 route de Bâgé / 01380 St Cyr sur Menthon



## LA CHASSE

**La société de chasse souhaite rendre hommage à 2 chasseurs qui nous ont quittés cette année : Marius PERRAT et Bernard FAVRE.**



**Marius** était titulaire du permis de chasse depuis 1970 et avait cessé de chasser lors de la saison 2014/2015 du fait de problème de santé.

Au titre de doyen il connaissait parfaitement le territoire de chasse et il était la mémoire de tous les terrains loués par la société. C'était un très

bon vivant qui aimait partager les moments conviviaux passés à la cabane.

**Bernard**, qui nous a quittés tragiquement à l'aube de cette nouvelle saison. Nous avons tous été bouleversés par sa disparition.

La chasse faisait partie intégrante de sa vie, rappelons qu'il était le garde de notre société ainsi que piégeur, rôle qu'il prenait à cœur.



Il apportait ses connaissances de la chasse à chacun et ses conseils étaient utiles. Il aimait aussi le côté convivial lié à la chasse et le fait de se retrouver chaque week-end.

Ce sont donc 2 figures importantes de la société qui nous ont quittés et à qui nous souhaitons rendre hommage. Leur absence nous laisse un grand vide.

D'autre part nous avons accueilli avec plaisir pour cette nouvelle saison Monsieur Valentin MERLE et Monsieur Maël PACCOUD à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous vous rappelons également que notre repas annuel sera le samedi 9 février 2019 et qu'une vente de terrine se tiendra le samedi 21 septembre 2019.



# Animations 2019

## Janvier

- Samedi 12** Cérémonie des vœux de la municipalité  
**Dimanche 27** AG Pêche Perrex (10h)  
**Dimanche 27** Loto du Sou des Ecoles à St Cyr

## Février

- Samedi 9** Repas Société de chasse à St Genis  
**Vendredi 15** AG du Comité des fêtes St Genis  
**Samedi 23** AG des Donneurs de Sang à St Genis

## Mars

- Samedi 9** Banquet des classes à St Genis  
**Dimanche 10** Matefaims des conscrits à St Genis  
**Samedi 16** Safari truites - Société de pêche à St Cyr (au Moulin)  
**Dimanche 17** Safari truites - Société de pêche à St Cyr (au Moulin)  
**Mardi 19** Commémoration FNACA à St Cyr  
**Samedi 23** AG France ADOT St Genis  
**Dimanche 31** Plat à emporter - Sou des écoles à St Cyr

## Avril

- Lundi 8** Don du sang – St Cyr (9h-12h30)  
**Mercredi 24** Concours de belote du 3ème âge à St Genis  
**Dimanche 28** Rando'déj des Donneurs de Sang à la Grange du Clou

## Mai

- Mercredi 8** Commémoration de la Victoire 1945 à St Genis  
**Samedi 18** Porte ouverte Pêche à St Cyr (au local)  
**Jedi 23** Ecole représentation théâtrale et bibliothèque (C. Frenoy, à 19h)

## Juin

- Vendredi 7** Marche semi-nocturne des Donneurs de Sang à St Genis 19h  
**Dimanche 9** Fête médiévale - Sou des écoles à St Genis  
**Vendredi 14** Ecole représentation théâtrale (P. Fabrizi, 19h)  
**Dimanche 16** Concours pêche à St Cyr (au Moulin)  
**Lundi 17** Don du sang à Perrex (15h-18h30)  
**Vendredi 28** Ecole représentation théâtrale (C. Fabrizi, 19h)

## Juillet

- Mardi 2** Représentation musicale & barbecue Sou des écoles à St Cyr (18h au stade)  
**Jedi 4** Remise calculatrice à St Genis (salle polyvalente, 18h)  
**Vendredi 5** Boum de la cantine à St Genis  
**Samedi 20** Repas champêtre - l'hameçon (stade de St Cyr)

## Août

- Samedi 17** Concours de pêche enfants et sociétaire - l'hameçon à St Cyr (au Moulin)  
**Dimanche 25** Fête du village à St Genis  
**Vendredi 30** Soirée donneurs de sang à St Cyr, à la Grange du Clou

## Septembre

- Dimanche 1<sup>er</sup>** Forum des associations (à l'Escale)  
**Dimanche 8** Marche gourmande de l'Office de Tourisme  
**Vendredi 20** AG du sou des écoles à St Cyr

## Octobre

- Samedi 5** Vente Brioches ADAPEI  
**Vendredi 11** Ouverture du bar à St Genis (17h-22h)  
**Samedi 12** Ouverture du bar et repas à St Genis  
**Dimanche 13** Ouverture du bar  
**Lundi 14** Don du Sang à St Cyr (9h-12h30)

## Novembre

- Lundi 11** Commémoration de l'Armistice de 1918 à St Cyr (11h)  
**Samedi 16** Repas CCAS à St Genis  
**Dimanche 24** AG FNACA à St Cyr  
**Samedi 30** Repas choucroute club du 3ème âge à St Genis

## Décembre

- Dimanche 1<sup>er</sup>** Marché artisanal & gastronomique à St Genis  
**Vendredi 6** Vente de produit festifs - Sou des écoles à St Cyr  
**Mercredi 11** Repas de Noël du Club du 3ème âge



# les Consorts



# Saint Genis sur Menthon

